

# PLAN LOGEMENT

UN SECTEUR EN PLEINE RECONSTRUCTION



**MARDI 21**  
**NOVEMBRE 2017**

PRÉSIDÉES PAR  
**Stéphanie DO**  
Députée de Seine-et-Marne

**François PUPPONI**  
Député du Val-d'Oise  
Membre de la Commission des finances  
Ancien président de l'ANRU

**Aurélien TACHE**  
Député du Val-d'Oise  
Président du Conseil national de l'Habitat

**MAISON DE**  
**LA CHIMIE**

EN PRÉSENCE DE  
**JACQUES MÉZARD\***  
Ministre de la Cohésion des territoires

**JULIEN DENORMANDIE\***  
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la  
Cohésion des territoires

DÉBATS ANIMÉS PAR  
**Thierry GUERRIER**  
Journaliste politique

## DÉBAT I

### 08H30 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

### 09H00 INTRODUCTION DES DÉBATS

**Stéphanie DO**, députée de Seine-et-Marne; **Aurélien TACHE**, député du Val-d'Oise, président du Conseil national de l'Habitat

### 09H15 CONSTRUCTION : QUELLES ACTIONS POUR REDYNAMISER LE MARCHÉ ?

Présidé **Olivier CARRE**, maire d'Orléans, **Thierry REPENTIN\***, président du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique et **Guillaume VUILLETET**, député du Val-d'Oise, membre de la commission des lois

#### UN BESOIN DE LIBÉRER ?

- // Comment concentrer la construction dans les zones tendues ? Quid des zones rurales ?
- // Abandon des objectifs nationaux de construction de logements : des « dispositifs exceptionnels » suffisants ? Paris, Aix-Marseille et Toulouse : faut-il élargir les dispositifs « Opération d'Intérêt National » ?
- // Rénovation urbaine : 10 milliards d'euros pour le nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU), enfin à la hauteur des enjeux ?
- // Un allègement des normes induit-il une relance de la construction ?

#### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN ATOUT POUR LE MARCHÉ DE LA CONSTRUCTION ?

- // Peut-on redynamiser le marché grâce à la transition énergétique ?
- // Doit-on transformer le Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE) en prime immédiatement perceptible afin de faciliter la rénovation de l'habitat ?
- // Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte : un renforcement des normes bénéfique au marché de la construction ?

**Olivier CARRE**, maire d'Orléans

**Sébastien CAZENOVE\***, député des Pyrénées-Orientales, membre de la Commission des affaires économiques

**Philippe PELLETIER**, Avocat, président du Plan bâtiment durable

**Thierry REPENTIN**, président du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique

**Guillaume VUILLETET**, député du Val-d'Oise, membre de la commission des lois

## DÉBAT II

### 11H00 QUELS LEVIERS POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT ?

Présidé par **François PUPPONI**, député du Val-d'Oise, membre de la Commission des finances, ancien président de l'ANRU et **Aurélien TACHE**, député du Val-d'Oise, président du Conseil national de l'Habitat

#### DOIT-ON RENFORCER LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'ACCÈS AU LOGEMENT ?

- // Un nouveau « bail mobilité » pour les plus précaires : suffisamment attractif pour les propriétaires ? Quelle réglementation pour les plateformes de location ?
- // Faut-il renforcer la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ? Doit-on accroître les prérogatives des bailleurs sociaux ? Comment renforcer la transparence dans l'attribution des logements sociaux ?
- // Doit-on développer et attirer l'emploi dans les zones détendues afin de mieux loger ? Quel rôle pour l'accession à la propriété et pour le PTZ ? Encadrement des loyers : quel avenir ? Quid du dispositif Pinel ? Vers la fin des APL ?
- // Exonération de la taxe d'habitation pour 80% des Français : quel impact ?

#### REPENSER LA GOUVERNANCE ?

- // Aller au-delà de la municipalité pour reloger ou permettre l'accès au logement : quel rôle à jouer pour les intercommunalités ?
- // Retour sur la loi NOTRe : comment les Régions mettent-elles en pratique leur nouvelle compétence en matière de soutien à l'accès au logement et d'amélioration de l'habitat ?

**Ian BROSSAT\***, maire adjoint à la maire de Paris en charge du logement et de l'hébergement d'urgence

**Olivier BUROT**, Institut des Constructeurs et des Promoteurs

**Benoît CATEL**, directeur général délégué, Crédit Foncier

**Pierre MADEC**, économiste, Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)

**Jean-Marie MORISSET\***, sénateur des Deux-Sèvres, membre de la Commission des affaires sociales, rapporteur de la mission « Égalité des territoires et logement »

**Hugues PERINET-MARQUET\***, Professeur à l'Université Panthéon Assas, Master II droit immobilier et de la construction, directeur du CERCOL, président de l'Association française pour le droit de la construction

Partenaires des Matinales

Débat avec la salle

### 12H30 CONCLUSION DE LA CONFÉRENCE

**Jacques MÉZARD\***, ministre de la Cohésion des territoires

**Julien DENORMANDIE\***, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires

### 12H45 DÉJEUNER À LA MAISON DE LA CHIMIE

EN PARTENARIAT AVEC



CRÉDIT FONCIER

#### INFORMATIONS PRATIQUES

Pourront participer à cette conférence uniquement les personnes ayant retourné leur coupon d'inscription **AVANT LE VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017**  
à **RIVINGTON -5 RUE DU RENARD 75004 PARIS**

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières inscriptions parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum a été atteinte seront informées que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- **Toute annulation de l'inscription au déjeuner ou de la commande de la synthèse électronique doit être signalée par écrit 8 jours avant la date de la conférence pour être prise en compte ou remboursée.**

#### LIEU DE LA CONFÉRENCE

Maison de la Chimie - Petit Amphithéâtre  
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris

**MÉTRO :** Invalides ou Assemblée nationale

**RER C :** Invalides

**BUS :** 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

**PARKING :** Invalides

#### LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie - Petit Amphithéâtre  
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris

**Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais et ayant été accueillies au préalable sur les lieux de la conférence.**

#### RENSEIGNEMENTS

RIVINGTON

5 rue du renard - 75004 Paris

Tél : 01 84 16 56 51

Fax : 01 84 16 56 58

Contact inscriptions : Marie d'Aquin

inscription@rivington.fr



MARDI 21 NOVEMBRE 2017

MAISON DE LA CHIMIE

COUPON-RÉPONSE

Ce coupon-réponse doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : \_\_\_\_\_  
PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
SOCIÉTÉ : \_\_\_\_\_  
FONCTION : \_\_\_\_\_  
TÉL : \_\_\_\_\_ FAX : \_\_\_\_\_  
E-MAIL\* : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

\* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

PARTICIPATION :  Participera à la conférence à titre gratuit :  
 débat du matin  
et/ou  débat de l'après-midi  
 Participera au déjeuner : 95€ TTC (dont 20 % de TVA)  
 Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :  
60€ TTC (dont 20 % de TVA)  
RÈGLEMENT :  Chèque (à l'ordre de Rivington)  
 Virement

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

Coupon-réponse à adresser  
par fax, par e-mail ou par courrier à :

RIVINGTON

5 rue du renard - 75004 Paris  
Tél : 01 84 16 56 51  
Fax : 01 84 16 56 58  
Contact inscriptions : Marie d'Aquin  
inscription@rivington.fr

CACHET ET SIGNATURE

\_\_\_\_\_